

PREMIER TOURNOI REGIONAL DU TT PLAISANCOIS SAMEDI 01 OCTOBRE 2011

REGLEMENT

ARTICLE 1

Le tournoi Régional du TT PLAISANCOIS est homologué par la Ligue MIDI-PYRENNEES. sous le N°L22-R-011112 , et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Il est ouvert à tous les licenciés F.F.T.T. de la ligue Midi-Pyrénées.

Il sera doté de plus de 1 3 0 0 €uros et se déroulera au Gymnase du collège Jules Verne, Avenue Montaigne, Centre commercial St Nicolas III à Plaisance du Touch le 01 octobre 2011.

Le tournoi comportera 7 tableaux.

COMPOSITION ET HORAIRES DES TABLEAUX SAMEDI 01 OCTOBRE 2011

TABLEAUX	CLASSEMENT	TARIFS	POINTS	POINTAGE	Début des poules	QUOTAS
A	B-M-C	6 euros	TC	9h30	10h00	36
B	NC-8	6 euros	500 à 899 pts	8h30	9h00	45
C	NC-10	7 euros	700 à 1099 pts	12h45	13h00	45
D	8 à 13	7 euros	800 à 1399 pts	10h30	11h00	45
E	11 à 16	7 euros	1100 à 1699 pts	13h30	14h00	45
F	13 à 20 (*)	7 euros	1300 à 20xx pts (*)	15h30	16h00	36
G	Toutes catégories	7 euros	TC	14h30	15h00	48

(*) joueurs non numérotés

Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	1/4 finaliste
A	BA ou lots	BA ou lots	BA ou lots	BA ou lots
B	40 €	20 €	10 €	BA ou lots
C	40 €	20 €	10 €	BA ou lots
D	70 €	40 €	20 €	BA ou lots
E	70 €	40 €	20 €	BA ou lots
F	100 €	50 €	20 €	BA ou lots
G	140 €	70 €	20 €	BA ou lots

Les vainqueurs, finalistes et 1/2 finalistes seront récompensés en chèques.

Les autres joueurs (1/4 finalistes) seront récompensés par des lots, bons d'achats en fonction du nombre de participants.

Attention Places Limitées par Tableaux

			S A M E D I							
			A	B	C	D	E	F	G	
Nom Prénom	N° Licence	Points								TOTAL
										€
										€
										€
										€

*6 Euros pour les tableaux A et B - 7 Euros pour les autres tableaux
18 Euros pour 3 Tableaux par joueur*

ARTICLE 2

Inscription :

Par email (préférable) à l'adresse : tournoi@tptlaisancois.fr (**Limite vendredi 31 Septembre à 19h00**)

Par téléphone au : 0680308411 après 19h00 (Magalie ESCOURBIAC)

Règlement possible sur place. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Tennis de table Plaisançois »

A l'inscription les joueurs devront obligatoirement présenter leur nouvelle licence 2011/2012

Les classements pris en compte sont ceux de la première phase de septembre 2011.

Le Juge-Arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place, en cas d'acceptation, celle-ci serait majorée de 1 € par tableau

ARTICLE 3

Les droits d'engagement sont fixés à :

6 Euros pour les tableaux A et B - 7 Euros pour les autres tableaux

18 Euros pour 3 Tableaux par joueur.

Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux maximum

ARTICLE 4

Tous les tableaux se joueront par poules de 3 ou 4 joueurs avec ou sans tête de série.

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches

ARTICLE 5

Les féminines sont admises dans tous les tableaux, en prenant compte de l'équivalence de leurs points.

ARTICLE 6

Le pointage devra se faire au moins **30 minutes** avant l'horaire de début et le tirage au sort se fera en suivant avant le lancement de chaque tableau.

ARTICLE 7

Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Aucun repos supplémentaire ne sera accordé aux joueurs évoluant dans plusieurs tableaux.

ARTICLE 8

Dans tous les tableaux, le perdant arbitrera le tour suivant. En poules, les 3 ou 4 joueurs assurent leur arbitrage.

Les joueurs ne se soumettant pas à cette réglementation seront éliminés des tableaux où ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge-arbitre.

ARTICLE 9

Une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire.

Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles oranges ou blanches.

ARTICLE 10

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette (boissons et sandwichs variés) se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 11

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

ARTICLE 12

Le Juge-Arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place.

Le Juge-Arbitre sera Mr François DUMONT(JA3)

ARTICLE 13

Pour tout point non prévu au règlement du tournoi, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

ARTICLE 14

Les décisions du juge arbitre seront sans appel. En accord avec le comité d'organisation, il pourra prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Tout engagement entraînera l'acceptation du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si "faute de participants" ou, de modifier les primes allouées à un tableau si le nombre de participants n'était pas suffisant.